

INFORMATIONS LEGALES ET CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

1. Informations légales.

BXL.LEGAL et DATAPROTECTIONOFFICER.LEGAL sont les dénominations commerciales de la sprl KOENRAAD FLAMANT (dénommée ci-après “Nous” ou “Notre/Nos”), ayant comme gérant statutaire Koenraad FLAMANT.

KOENRAAD FLAMANT sprl
TVA BE 0429.021.991, RPM Louvain
Siège Social: Stationstraat 58, 3070 KORTENBERG, Belgique
Tel.: +32 (0)485 13 13 77
kflamant@bxllegal.be / dpo@dataprotectionofficer.legal

2. Nos Services.

Nos services délivrés incluent principalement des avis et recommandations pour les clients (dénommés ci-après “le Client” voire “les Clients”, lorsqu’il y en a plusieurs). Nous pouvons le cas échéant également, à titre subsidiaire, vendre des biens (IT, licences de logiciels, ...) Il est toutefois convenu que c’est le Client qui prend finalement toute décisions quant à l’application de Nos avis et recommandations.

Nous avons le droit, dans le cadre de la réalisation de Nos services, de nous appuyer sur toutes déclarations de faits et tous les documents fournis par le Client, ainsi que sur toutes les décisions et approbations de ce dernier.

Le lieu d’exécution de Nos obligations est présumé d’une façon irréfragable être notre siège social.

3. Honoraires et Frais.

Sauf stipulation contraire et explicite, Nos services fournis seront facturés sur base du temps y consacré. Les tarifs horaires appliqués sont fixés, entre autres, en fonction de l’ancienneté du prestataire concerné, de l’enjeu et/ou de l’urgence de Notre intervention.

Le tarif horaire pour les prestations du gérant Koenraad Flamant est fixé à € 225 (€ 300 pour les dossiers urgents et les prestations du weekend, ainsi que pour les dossiers fiscaux). Un tarif horaire de € 110 est d’application pour un jeune associé (- 5 ans d’expérience). Ces taux horaires sont valables en 2018 et nous nous réservons le droit de les évaluer et le cas échéant les modifier. Nous entendons avec “Nous” et “Nos” clairement l’intervention de nos employés et sous-traitants.

Nous appliquons en compensation de nos frais généraux de secrétariat un supplément de 7% sur nos prestations, sauf stipulation contraire et explicite.

Les frais spécifiques afférant au dossier ainsi que les débours (tels que pour les services courrier express, traductions, frais de voyage et séjour ...) sont facturés au Client au coût réel.

Nos services sont facturés en principe mensuellement et Nos factures sont payables en EURO. Nous pouvons toutefois également demander des acomptes ou de facturer à d'autres intervalles, eu égard au montant ou à d'autres paramètres).

Nos factures seront majorées, le cas échéant, avec toute taxe imposée par la législation fiscale applicable. Actuellement nos factures sont majorées avec la TVA, si nécessaire.

4. Le paiement de nos factures.

Nos factures sont payables, au siège social, soit sur notre compte bancaire, endéans les 15 jours suivant la date de l'émission. Les frais bancaires sont, le cas échéant, exclusivement à charge du Client.

A défaut de paiement dans les délais mentionnés ci-dessus, vous nous serez redevable, de plein droit (automatiquement et sans mise en demeure) d'un intérêt de retard à un taux de 9% sur base annuelle, soit 0,75 % par mois, soit au taux légal le plus élevé, tout comme une indemnité forfaitaire et irréductible égale à 10% du montant impayé, avec un minimum de € 50 et un maximum de € 5.000.. Ces intérêts seront calculés par mois.

Le Client est tenu de vérifier Nos factures immédiatement lors de leur réception. Le Client sera présumé avoir accepté, d'une façon irréfragable, toutes nos factures, à défaut de contestation motivée et par écrit endéans les 8 jours calendrier à partir de la date d'émission de la facture. Une contestation ne suspend l'obligation de paiement du Client qu'en cas de fraude ou de la mauvaise foi.

Nous avons le droit de suspendre ou de mettre un terme à Notre intervention aussi longtemps que le paiement des factures émises, les intérêts de retard et l'indemnité forfaitaire n'aura pas été effectué, sans préjudice de l'exercice de Nos autres droits et de tout autre recours.

5. Responsabilité et limitation.

Nous acceptons l'obligation de prêter et fournir nos services et fournitures selon les règles d'art en tenant compte des dispositions légales. Il est cependant clair que nous n'acceptons pas une obligation de résultat, mais seulement de moyen.

Le Client sera responsable de son personnel et ses agents, de l'exactitude et l'exhaustivité des informations qui Nous seraient transmises, ainsi que de leur ponctualité, ceci en vue de la prestation de Nos services.

Notre responsabilité est limitée au montant total des honoraires qui Nous sont payés par le Client endéans les 6 mois préalables au fait générateur du dommage, exception faite de fraude et mauvaise foi.

En tout état de cause, et donc également en cas de fraude et mauvaise foi, Notre responsabilité se limite expressément aux montants couverts par Notre police d'assurance en responsabilité professionnelle. Au cas où un sinistre n'est pas couvert par l'assurance responsabilité précitée, notre responsabilité sera limitée à € 15.000 par sinistre, indépendamment du nombre de clients lésés.

Nous ne sommes en aucune cas responsable des dommages indirects et/ou consécutifs.

Nous ne sommes en aucun cas responsable du dommage subi par un client suite à la prise de connaissance par des tiers et ce malgré nos efforts de précaution raisonnables entrepris et ceux par Notre fournisseur des services informatiques du Cabinet.

Le Client Nous indemnisera et Nous tiendra indemne de toute réclamation, responsabilité contractuelle et quasi-délictuelle ou frais découlant de Notre convention, de tiers, sans exception. Il s'interdit la subrogation.

La présente limitation de la responsabilité et de l'indemnisation ainsi que les présentes clauses de garanties contenues s'appliqueront dans tous les cas prévus par la loi, par le contrat, les statuts, ainsi que par les principes régissant la responsabilité délictuelle (comme la négligence) ou dans toutes les autres hypothèses.

6. Forclusion des recours en vertu de nos prestations de services.

Les recours entre parties, quelle qu'en soit la forme, en exécution avec Nos services ou en rapport avec celles-ci devront être introduits sans délai en justice, ceci endéans un délai de 6 mois à partir du moment où la circonstance qui donne ou pourrait donner lieu à une responsabilité est connue, ou aurait pu être raisonnablement connue ou endéans un délai d'un an en ce qui concerne les actions en paiement de Nos factures dues, soit en remboursement du trop payé. Ces délais sont de forclusion et toute action sera donc déchuë (et sera donc inadmissible) en cas d'introduction tardive.

7. Force majeure.

Nous ne pourrons être tenus responsables des retards dus à des circonstances ou à des causes qui échapperaient à son contrôle raisonnable, en ce compris, et sans limitation, (i) les actes, les omissions ou les refus de coopérer du Client dans le cadre de la poursuite du présent accord (en ce compris, et sans limitation, de ses entités ou des membres du personnel relevant de son propre contrôle ou encore de ses dirigeants, administrateurs, employés et autres membres de son personnel et agents), (ii) les actes, omissions ou défaut de coopérer dans le chef de tiers, (iii) les suites d'un incendie ou d'une toute autre cause, (iv) un cas fortuit, (v) une grève ou conflit interne, (vi) une guerre ou autre violence, (vii) ou toute loi, ordonnance ou exigence d'un organisme gouvernemental ou d'une autorité nationale.

8. Confidentialité.

Dans la mesure où Nous, dans le cadre de Nos services, serions en possession d'informations sensibles ou confidentielles relatives au Client, Nous nous obligeons à ne pas divulguer, sans le consentement de la société, quelconque information à une tierce partie, à l'exception (a) de ce qui pourrait être requis par la loi, un règlement, une procédure judiciaire ou administrative ou en vertu des normes professionnelles applicables, ou dans le cadre d'un litige né entre les parties, ou (b) dans l'hypothèse où de telles informations seraient par ailleurs devenues accessibles au public

Le Client accepte que Nous sommes en droit de mentionner son entreprise comme référence.

9. Application et effet.

Les présentes conditions générales sont et resteront entièrement d'application, même après la fin de Nos prestations.

La nullité ou l'impossibilité d'exécuter une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales, n'affectera en rien la validité ou la force contraignante des autres dispositions, qui resteront en vigueur sans modification quelconque. Les dispositions nulles ou inexécutables seront remplacées par des dispositions légalement valables et exécutoires, qui reflèteront le plus possible l'intention initiale.

10. La vie privée et le RGDP (GDPR).

Nous fournissons, sur la demande et l'initiative du Client, des avis juridique et/ou informatique, en tant que spécialiste indépendant juridique et/ou sur le RGDP et/ou de l'Informatique. Partant Notre Client n'est pas le seul responsable du traitement (controller) des données personnelles, qu'il partage avec Nous de sorte de nous permettre d'exécuter Nos obligations contractuelles et légales. Nous ne sommes pas un sous-traitant (au sens du RGDP) (processor), mais nous devenons un responsable du traitement séparé sur les données personnelles partagés et les Nôtres. Nous vous référons pour de plus amples informations à notre **Data Sharing Agreement** (la convention relative au partage des données personnelles).

Nous préférons de collecter le moins de données sur vous, Nos Clients ou des tiers. Ceci est parfois nécessaire. Nous traitons toujours scrupuleusement vos données et nous mettons tout en œuvre afin de préserver votre vie privée. Nous vous référons à notre Politique à la vie privée pour plus d'informations.

11. La satisfaction du client et les plaintes.

Nous sommes fiers de Nos services et Nous pensons la satisfaction de Nos Clients essentielle. Si vous n'êtes pas satisfaits de Nos services, Nous vous prions de vous adresser à Nous. Si cette concertation ne mène pas à une solution satisfaisante pour le client, Nous vous proposons toujours une médiation par un médiateur neutre, à nos frais.

12. Droit applicable - Jurisdiction.

Les présentes conditions générales sont régies par et interprétées conformément au droit belge.

Tout litige éventuel lié à Nos prestations, y compris notre éventuelle responsabilité quasi-délictuelle, sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Louvain (3000 LEUVEN), Belgique, ainsi que les actions en recouvrement de Nos factures émises au Client.